



Plan d'intervention

En cas d'enjeux de transport imprévus

Coordonnées de l'entreprise

Nom de l'entreprise	
Adresse	
Téléphone	
Date d'élaboration du document	

Mise à jour du plan d'intervention

Date	Signature	Date	Signature



Table des matières

Mise en contexte	3
Plan d'intervention en cas d'enjeux de transport imprévus	3
Éléments d'un plan d'intervention	4
Prévention	4
Formation et engagement du personnel	4
Entretien des véhicules.....	4
Matériel d'urgence et liste des ressources en cas d'urgence	4
Annexe 1.....	5
Exigences et recommandations de formation du personnel	5
Annexe 2.....	6
Matériel d'urgence en inventaire.....	6
Annexe 3.....	7
Liste des ressources en cas d'urgence	7
Annexe 4.....	8
Plan d'intervention en cas d'enjeux de transport imprévus	8
Annexe 5.....	12
Procédures générales d'intervention en cas d'accident	12
Annexe 6.....	14
Procédures de récupération des animaux évacués de la remorque et/ou en liberté.....	14
Annexe 7.....	15
Procédures d'euthanasie	15
Annexe 8.....	16
Procédures de récupération des animaux morts	16
Annexe 9.....	17
Formulaire de description de l'accident	17
Références	20





Mise en contexte

Le transport des animaux et divers aspects de leurs manipulations sont régis par le *Code criminel* et par la *Loi sur la santé des animaux* et son règlement. La partie XII (Transport des animaux) du *Règlement sur la santé des animaux* (RSA) qui a été adopté en 1977 en vertu de la *Loi sur la santé des animaux*, régit le transport des animaux, y compris l'embarquement et le débarquement des animaux au Canada et des animaux provenant de l'étranger ou qui y sont destinés. Elle impose des exigences aux personnes qui participent au transport des animaux en établissant des interdictions pour assurer le bien-être (traitement sans cruauté) des animaux durant le transport. Des modifications au règlement sont entrées en vigueur le 20 février 2020. Certaines de ces modifications concernent un plan d'intervention afin de répondre aux enjeux de transport imprévus.

Les modifications au Règlement (article 138.2), que l'on peut consulter à l'adresse suivante (https://laws.justice.gc.ca/fra/reglements/C.R.C.%2C_ch._296/page-16.html) précisent que :

138.2 (1) Le transporteur commercial et quiconque transporte des animaux dans le cadre d'une entreprise ou à des fins lucratives doivent avoir un plan d'intervention qui prévoit les mesures envisagées pour se conformer aux exigences de la présente partie lorsque, selon le cas :

- a) il y a des retards ou des circonstances imprévus susceptibles d'entraîner des souffrances, des blessures ou la mort inutiles des animaux;
- (2) Toute personne tenue d'avoir un plan d'intervention en application du paragraphe (1) en informe ses employés et mandataires qui embarquent, confinent, transportent ou débarquent des animaux ou qui prennent part à la prise des décisions, ou qui conseillent le conducteur du véhicule, quant à l'embarquement, au confinement, au transport ou au débarquement des animaux.

Un plan d'intervention est un plan d'action établi avant le transport que toute personne transportant des animaux doit posséder. Ce plan implique des mesures de rechange afin d'assurer la sécurité et le bien-être des animaux. Ce plan peut être écrit ou verbal, mais il peut être demandé au cours d'une inspection.

On peut consulter le guide d'interprétation à l'intention des parties réglementées des modifications au règlement sur le transport au <https://www.inspection.gc.ca/sante-des-animaux/transport-sans-cruaute/reglement-sur-la-sante-des-animaux-partie-xii/fra/1582126008181/1582126616914>

Le présent document vise à aider les entreprises de transport à se conformer au règlement et à rédiger un plan d'intervention afin de répondre aux enjeux imprévus de transport.

Plan d'intervention en cas d'enjeux de transport imprévus

La prévention consiste à faire un **plan d'intervention en cas d'enjeux de transport imprévus**. Le plan d'intervention doit comprendre une liste des risques potentiels. Les risques peuvent être regroupés par catégories : humain, animal, mécanique, retard mineur, retard majeur, conditions environnementales, accident mineur, accident majeur et activistes. Pour chacun de ces risques, le plan d'intervention doit être complété par la rédaction d'actions et de procédures qui décrivent de manière détaillée ce qui doit être fait si un incident survient. L'**Annexe 4** est un exemple de plan d'intervention qui peut être utilisé pour rédiger celui de l'entreprise. Ce plan doit être révisé minimalement annuellement.

La plupart des intervenants de première ligne (pompiers, policiers, ambulanciers) n'ont pas nécessairement d'expérience avec des incidents impliquant des transporteurs de bétails. Nous devons donc être prêts à les conseiller. Ce plan d'intervention leur sera assurément très utile.

Le Plan d'intervention en cas d'enjeux de transport imprévus doit également comprendre une procédure pour la récupération des animaux vivants évacués de la remorque et/ou en liberté. Il doit aussi comprendre des procédures pour l'euthanasie des animaux blessés et souffrants et pour la disposition des animaux morts.





Éléments d'un plan d'intervention

Prévention

Une once de prévention vaut une livre de remède !

Être préparé pour un incident avant qu'il ne survienne et comprendre comment réagir efficacement en cas d'incident rendra l'expérience moins désagréable et moins périlleuse, tant pour les personnes impliquées que pour les animaux.

La prévention repose sur la formation et l'engagement du personnel, l'entretien des véhicules, la présence de matériel d'urgence et d'une liste de ressources en cas d'urgence à bord des véhicules et de l'élaboration d'un plan d'intervention en cas d'enjeux de transport imprévus.

Formation et engagement du personnel

La prévention débute par une formation adéquate du personnel. L'**Annexe 1** démontre un exemple des exigences d'une entreprise en matière de formation. À l'embauche des employés et annuellement, la direction et les employés devraient signer un registre attestant qu'ils ont lu et compris le plan d'intervention en cas d'enjeux de transport imprévus de l'entreprise. Par cette signature, ils s'engagent à mettre en pratique le plan et à participer activement à son processus d'amélioration continue. Ce registre, à jour, devrait accompagner la dernière version du plan d'intervention de l'entreprise.

Entretien des véhicules

Un programme d'entretien préventif assure que les véhicules et les remorques de l'entreprise rencontrent les normes et les exigences en vigueur. Le programme d'entretien préventif peut être reconnu par la Société de l'Assurance Automobile du Québec. Note : un propriétaire de véhicule(s) lourd(s) peut faire reconnaître son programme d'entretien préventif (PEP) pour être exempté de la vérification mécanique périodique obligatoire.

Matériel d'urgence et liste des ressources en cas d'urgence

Du matériel d'urgence devrait être présent à bord des camions ou de la remorque en cas d'enjeux imprévus durant le transport. L'**Annexe 2** suggère une liste de matériel d'urgence que le camionneur devrait avoir à sa disposition en tout temps. Une procédure régulière de vérification devrait être mise en place pour s'assurer que le matériel est bien présent dans le véhicule avant les déplacements.

Ce matériel d'urgence doit être accompagné d'une liste des ressources en cas d'urgence (Voir Annexe 3). Cette liste doit être présente dans le véhicule et facile à trouver par des intervenants qui pourraient être appelés à intervenir sur le lieu d'un incident. Elle doit contenir les noms et les coordonnées des différentes ressources et des personnes à joindre en cas d'urgence.





Annexe 1

Exigences et recommandations de formation du personnel

Le tableau suivant sert à résumer les exigences et les recommandations de l'entreprise en ce qui concerne la formation et de la certification du personnel et/ou de ses sous-traitants.

Formation ou certification	Exigée par l'entreprise	Recommandée par l'entreprise
Permis de conduire : Classes 1, 2, et/ou 3		
Certification sur le transport et la manutention des animaux (CLT ou TQA)		
Formation en biosécurité dans le transport		
Formation corporative sur le plan d'urgence dans le transport de l'entreprise		
Formation en euthanasie en production porcine		
Formation en santé et sécurité au travail		
Formation sur les interventions d'urgence		
Autres formations liées au camionnage. Précisez :		
Autres formations de perfectionnement. Précisez :		





Annexe 2

Matériel d'urgence en inventaire

Tous les véhicules de transport des animaux doivent contenir l'équipement de sécurité obligatoire et quelques articles supplémentaires. Veuillez cocher ce qui s'applique à votre entreprise et ajouter des articles au besoin :

- Téléphone cellulaire (numéro ECU-entreprise et ECU-Maison (*ECU=En Cas d'Urgence*))
- Appareil pour prendre des photos
- Plaque, affiche ou autocollant d'urgence fixé à l'intérieur de la cabine
(*Qui indique qui appeler si le conducteur est incapable de répondre, voir l'exemple au bas de cette page*)
- Liste des ressources en cas d'urgence (Voir Annexe 3)
- Dispositifs avertisseurs (torches, fusées lumineuses, triangles de signalisation)
- Gilet de signalisation
- Lampe de poche
- Extincteur
- Trousse de déversement
- Percuteur et cartouches (adaptés aux types de porcs transportés) et mode d'emploi
- Fiche « euthanasie avec un pistolet percuteur » de l'Équipe québécoise de santé porcine (EQSP)
- Lasso et câble pour immobiliser les animaux
- Bâche avec des cordes
- Formulaire de description de l'accident (voir exemple : Annexe 9)
- Trousse de premiers soins
- Autre, précisez : _____

Exemple de fiche de contacts d'urgence

En cas d'urgence contacter			
Nom	Rôle ou titre	Entreprise	Téléphone
			Bureau
			Cellulaire
			Bureau
			Cellulaire
			Bureau
			Cellulaire





Annexe 3

Liste des ressources en cas d'urgence

Cette liste doit être disponible en tout temps dans le véhicule. Elle doit être facile à trouver et doit être maintenue à jour.

Entreprise	Personne à joindre	Téléphone
Policiers/Pompiers/Ambulances		
		911
Entreprise de camionnage		
Répartiteur		
Superviseur		
Camionneur		
Camionneur		
Ateliers de mécanique		
Services de remorquage		
Autres entreprises de camionnage		
Vétérinaires		
Récupérateurs d'animaux morts		
Parcs de rassemblement et lieux où les animaux peuvent être déchargés		
Abattoirs		
Compagnie d'assurance		





Annexe 4

Plan d'intervention en cas d'enjeux de transport imprévus

Catégorie des risques d'incidents	Quoi faire en cas d'incident <i>(Nous vous proposons des suggestions que vous devez adapter à la réalité de votre entreprise)</i>
1. Facteur humain	
Malaise du conducteur	<ul style="list-style-type: none"> • Immobiliser le camion dans un endroit sécuritaire. • Contacter la personne désignée de votre entreprise (<i>Voir Annexe 3 – Liste des ressources en cas d'urgence</i>) pour faire venir un autre chauffeur ou un autre camion. • Contacter le 911, s'il y a lieu. • Autre : _____
Fatigue du conducteur	<ul style="list-style-type: none"> • Immobiliser le camion dans un endroit sécuritaire et idéalement ombragé. • Prendre quelques minutes pour faire une courte sieste et aviser votre entreprise de camionnage et l'abattoir du retard dans la livraison des porcs. • Contacter la personne désignée de votre entreprise (<i>Voir Annexe 3 – Liste des ressources en cas d'urgence</i>) pour faire venir un autre chauffeur ou un autre camion, s'il y a lieu. • Autre : _____
2. Facteur animal	
Animal devenant inapte durant le transport	<ul style="list-style-type: none"> • Euthanasier l'animal dans le camion dès que la situation le permet (<i>Voir Annexe 7 – Procédures d'euthanasie</i>). • Utiliser une méthode d'euthanasie appropriée à l'âge et la grosseur de l'animal. • Autre : _____
Alimentation et eau	<p>Les animaux doivent être nourris et/ou abreuvés si la durée sans eau, sans aliment et sans repos régit par la loi dépasse le maximum de 28 heures ou si les porcs démontrent des signes de déshydratation lors d'une journée très chaude et humide.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Immobiliser le camion dans un endroit sécuritaire et idéalement ombragé. • Fournir de l'eau fraîche et de la nourriture au besoin. • Autre : _____
Chaleur intense dans la remorque	<ul style="list-style-type: none"> • Ouvrir au maximum les panneaux de ventilation. • Utiliser des gicleurs ou autres moyens pour arroser les porcs. • Garder la remorque en mouvement pour assurer une ventilation constante. • Choisir un endroit ombragé si le véhicule doit être arrêté. • Autre : _____
Froid intense dans la remorque	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer les panneaux de ventilation. • Ralentir la vitesse de conduite pour diminuer la ventilation et garder la chaleur. • Autre : _____
3. Retard mineur < 30 minutes	





Catégorie des risques d'incidents	Quoi faire en cas d'incident <i>(Nous vous proposons des suggestions que vous devez adapter à la réalité de votre entreprise)</i>
...Suite facteur animal	
Porc qui tombe accidentellement en bas de la rampe ou de la remorque	<ul style="list-style-type: none"> • Isoler l'animal si possible. • Évaluer la condition de l'animal : <ul style="list-style-type: none"> · Faire monter l'animal dans la remorque ou le camion s'il est apte au transport. · Euthanasier l'animal s'il est inapte au transport (<i>Voir Annexe 7 – Procédures d'euthanasie</i>). • Autre : _____
Porc coincé dans la remorque par de l'équipement, les portes, une rampe, autre	<ul style="list-style-type: none"> • Tenter de dégager l'animal, si la manœuvre est sécuritaire pour la personne qui l'exécute. • S'il est impossible de dégager l'animal, l'euthanasier dans la position où il est (<i>Voir annexe 7 – Procédure d'euthanasie</i>). • Évaluer la condition de l'animal qui a été dégagé. Euthanasier l'animal s'il est inapte au transport (<i>Voir annexe 7 – Procédures d'euthanasie</i>). • Autre : _____
4. Problèmes mécaniques	
Panne ou défectuosité de l'équipement du camion ou de la remorque	<ul style="list-style-type: none"> • Tenter d'immobiliser le camion dans un endroit sécuritaire et idéalement ombragé. • Aviser votre entreprise de camionnage et l'abattoir du retard dans la livraison des porcs ou de l'impossibilité de les livrer. • Évaluer la possibilité de faire la réparation sur place, dans la négative, contacter la personne désignée de votre entreprise pour faire venir un autre camion (<i>Voir Annexe 3 – Liste des ressources en cas d'urgence</i>). • Au besoin, téléphoner à un atelier de mécanique ou à un service de remorquage • Autre : _____
Crevaision	<ul style="list-style-type: none"> • Tenter d'immobiliser le camion dans un endroit sécuritaire et idéalement ombragé. • Aviser votre entreprise de camionnage et l'abattoir du retard dans la livraison des porcs ou de l'impossibilité de les livrer. • Évaluer la possibilité de faire la réparation sur place, dans la négative, contacter la personne désignée de votre entreprise pour faire venir un autre camion (<i>Voir Annexe 3 – Liste des ressources en cas d'urgence</i>). • Au besoin, téléphoner à un atelier de mécanique ou un service de remorquage • Autre : _____
5. Retard mineur < 30 minutes	
Détour ou fermeture de route	<ul style="list-style-type: none"> • Aviser votre entreprise de camionnage et l'abattoir du retard dans la livraison des porcs. • Suivre les indications du détour s'il y a lieu ou recalculer un itinéraire avec le GPS. • Autre : _____





Catégorie des risques d'incidents	Quoi faire en cas d'incident <i>(Nous vous proposons des suggestions que vous devez adapter à la réalité de votre entreprise)</i>
...Retard mineur < 30 minutes	
Attente pour le déchargement	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer du confort des porcs. • Ajuster les panneaux de ventilation en fonction de la température extérieure. • Par temps chaud : <ul style="list-style-type: none"> · Garder le camion en mouvement, si possible. · Utiliser des ventilateurs, des gicleurs ou autres moyens pour arroser les porcs. • Autre : _____
6. Retard majeur > 30 minutes	
Détour ou fermeture de route	<ul style="list-style-type: none"> • Aviser votre entreprise de camionnage et l'abattoir du retard dans la livraison des porcs ou de l'impossibilité de les livrer.
	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre les indications du détour s'il y a lieu ou recalculer un itinéraire avec le GPS. Autre : _____
Attente pour le déchargement	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer du confort des porcs. • Ajuster les panneaux de ventilation en fonction de la température extérieure. • Par temps chaud : <ul style="list-style-type: none"> · Garder le camion en mouvement, si possible · Utiliser des ventilateurs, des gicleurs ou autres moyens pour arroser les porcs · Abreuver les porcs au besoin • Autre : _____
Inspection et contrôle routier	<ul style="list-style-type: none"> • Aviser votre entreprise de camionnage et l'abattoir du retard dans la livraison des porcs. • S'assurer du confort des porcs. • Autre : _____
Durée de transport qui dépasse le maximum d'heures (28 heures) sans eau, sans aliment et sans repos autorisé par la loi	<ul style="list-style-type: none"> • Immobiliser le camion dans un endroit sécuritaire et idéalement ombragé. • Fournir de l'eau fraîche et de la nourriture. • Envisager un déchargement dans un lieu tel qu'un parc de rassemblement au besoin. • Autre : _____
7. Conditions environnementales	
Tempête de neige	<ul style="list-style-type: none"> • Ajuster la conduite aux conditions de la route.
Verglas	<ul style="list-style-type: none"> • Aviser votre entreprise de camionnage et l'abattoir du retard dans la livraison des porcs ou de l'impossibilité de les livrer. Au besoin, le chargement pourrait être redirigé vers un abattoir plus proche ou un parc de rassemblement.
Vent fort	<ul style="list-style-type: none"> • Autre : _____
Orage violent	
Visibilité réduite (peu importe la raison)	





Catégorie des risques d'incidents	Quoi faire en cas d'incident <i>(Nous vous proposons des suggestions que vous devez adapter à la réalité de votre entreprise)</i>
8. Accident mineur	
Accrochage	<ul style="list-style-type: none"> • Immobiliser le camion dans un endroit sécuritaire et idéalement ombragé. • Aviser votre entreprise de camionnage et l'abattoir du retard dans la livraison des porcs ou de l'impossibilité de les livrer. • Contacter la personne désignée de votre entreprise (<i>voir Annexe 3 – Liste des ressources en cas d'urgence</i>) pour faire venir un autre camion, s'il y a lieu. • Autre : _____
Sortie de route sans complication	<ul style="list-style-type: none"> • Immobiliser le camion dans un endroit sécuritaire et idéalement ombragé. • Aviser votre entreprise de camionnage et l'abattoir du retard dans la livraison des porcs ou de l'impossibilité de les livrer. • Contacter la personne désignée de votre entreprise (<i>voir Annexe 3 – Liste des ressources en cas d'urgence</i>) pour faire venir un autre camion, s'il y a lieu. • Autre : _____
9. Accident majeur	
Sortie de route avec complication	<ul style="list-style-type: none"> • Voir Annexe-5 - Procédures générales d'intervention en cas d'accident • Autre : _____
Renversement	<ul style="list-style-type: none"> • Voir Annexe-5 - Procédures générales d'intervention en cas d'accident • Autre : _____
10. Activistes	
Activistes bloquent la route	<ul style="list-style-type: none"> • Changer d'itinéraire, si possible. • S'il est impossible de changer de route, immobiliser la remorque. Demeurer dans le véhicule et ne pas interagir avec les activistes. • Appeler le 911. • Aviser votre entreprise de camionnage et l'abattoir du retard dans la livraison des porcs ou de l'impossibilité de les livrer. • Autre : _____
Activistes entourent la remorque	<ul style="list-style-type: none"> • Immobiliser la remorque. • Demeurer dans le véhicule et ne pas interagir avec les activistes. • Appeler le 911. • Aviser votre entreprise de camionnage et l'abattoir du retard dans la livraison des porcs ou de l'impossibilité de les livrer. • Autre : _____
11. Autres	





Annexe 5

Procédures générales d'intervention en cas d'accident

Le plus important est l'état et le bien-être du camionneur. Si ce dernier n'est pas blessé et qu'il le peut, il doit suivre la procédure suivante.

Procédures générales d'intervention à suivre en cas d'accident	
1.	<p>Composer le 911 si des secours d'urgence sont nécessaires ou si l'incident s'est produit sur une voie publique. Donner les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le lieu de l'accident ✓ Le nombre de personnes blessées ✓ Les autres véhicules impliqués ✓ Les types et nombre d'animaux au chargement ✓ Les types et nombre d'animaux en liberté ✓ Les risques connus : fuite de diesel, incendie, etc. ✓ Suggérer que, dans la mesure du possible, les policiers et les pompiers n'actionnent pas leurs sirènes si des animaux se sont échappés
2.	<p>Mettre le gilet de signalisation et activer les dispositifs d'avertissement d'urgence immédiatement</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Clignotants d'urgence ✓ Torches, fusées lumineuses ou triangles de signalisation
3.	Protéger le public et détourner la circulation, si nécessaire
4.	<p>Téléphoner à la personne désignée par son employeur (<i>Voir Annexe 3 – Contacts en cas d'urgence</i>)</p> <p>Informar le répartiteur du lieu de l'incident, de la présence de blessés, de l'état des animaux, de la position de la remorque, du nombre de véhicules impliqués et de la présence, s'il y a lieu, des premiers intervenants</p>
5.	<p>Téléphoner à toutes autres personnes désignées dans la politique de l'entreprise (<i>Voir Annexe 3 – Contacts en cas d'urgence</i>). Ces personnes pourraient comprendre, entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'assureur du chargement • L'assureur du véhicule • Le destinataire <p>Il est important de donner les mêmes renseignements à toutes ces personnes</p>
6.	Diriger tous les animaux échappés loin de la route et les rassembler dans un endroit aussi éloigné que possible de la circulation (<i>Voir Annexe 6 – Procédures de récupération des animaux évacués et/ou en liberté</i>)
7.	<p>Offrir autant de protection et de confort possible aux animaux dès que possible</p> <p>Ne jamais faire sortir les animaux de la remorque avant qu'un véhicule ou un lieu de confinement approprié soit disponible</p>
8.	<p>Prendre des photos de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'état de la route, les courbes, les carrefours ✓ Les dommages aux véhicules ✓ La position de la remorque ✓ La scène générale de l'accident ✓ Les traces de freinages ✓ L'endroit où le véhicule a quitté la chaussée, s'il y a lieu
9.	Remplir le formulaire de description de l'accident (<i>Voir le modèle en Annexe 9</i>)





Procédures générales d'intervention à suivre en cas d'accident (suite)

10. Lorsque les premiers répondants arrivent (pompiers, policiers, ambulanciers), leur donner les renseignements suivants :
 - ✓ Le nombre de personnes blessées et nature des blessures
 - ✓ Les types et le nombre d'animaux au chargement
 - ✓ Les types et le nombre d'animaux en liberté
 - ✓ Les risques connus : fuite de diesel, incendie, etc.
 - ✓ Le plan d'urgence de l'entreprise (par exemple; les ressources qui sont en route, l'heure probable de leur arrivée, et les numéros de téléphone d'urgence)

Respecter la voie hiérarchique de commande en tout temps. Suivre les instructions des premiers répondants et offrir de l'aide au besoin.
11. Faire des déclarations seulement aux autorités (policiers, pompiers). Ne pas parler aux journalistes ou aux curieux au sujet de l'incident ou du chargement transporté.
12. Sauvetage, récupération et soins aux animaux
 - ✓ Ne jamais tenter de redresser une remorque chargée
 - ✓ Récupérer les animaux vivants évacués de la remorque ou en liberté (*Voir Annexe 6 – Procédures de récupération des animaux vivants évacués et/ou en liberté*)
 - ✓ Euthanasier sur place les animaux fragilisés, blessés ou souffrants (*Voir Annexe 7 – Procédures d'euthanasie*)
 - ✓ Disposer des animaux morts. (*Voir Annexe 8 – Procédures pour la disposition des animaux morts*)





Annexe 6

Procédures de récupération des animaux évacués de la remorque et/ou en liberté

La protection et la sécurité des porcs évacués de la remorque et/ou en liberté est sous la responsabilité du conducteur de la remorque et de son entreprise.

Lors de la récupération des animaux, il faut éviter de crier ou d'utiliser des klaxons ou des sirènes qui risqueraient de faire peur aux porcs.

Procédure de récupération des animaux évacués de la remorque et/ou en liberté	
1.	<p>Aménager un enclos ou une aire de confinement de fortune près de la remorque.</p> <p>Les entreprises peuvent prévoir un ensemble de fournitures de récupération qui pourrait être apporté du camionneur en cas d'accident :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Une clôture (ex. : rétractable, à neige, etc.) ✓ Une toile ou bâche (pour faire écran) ✓ Du ruban adhésif entoilé (Duct tape) ✓ Des outils de manipulation (panneau, drapeau, bâton électrique, etc.) ✓ Une rampe d'accès pour monter les porcs dans la remorque <p>Ou utiliser un lieu ou des matériaux à proximité afin de confiner les animaux</p>
2.	<p>Regrouper les porcs dans l'enclos ou le lieu de confinement près de la remorque</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans la mesure du possible évitez de manipuler de façon excessive les porcs, ce qui les exciterait davantage et risquerait de les fatiguer et de nuire à leur récupération • Manipuler les porcs en petits groupes ce qui permet de garder le contrôle sur le meneur de tête du groupe
3.	<p>Installer une rampe adaptée ou tout autre moyen permettant aux porcs de monter dans la remorque</p>
4.	<p>Charger les porcs</p>
5.	<p>Conduire les porcs vers la destination convenue</p>





Annexe 7

Procédures d'euthanasie

Un animal qui souffre doit être euthanasié de façon sécuritaire et sans délai.

L'entreprise doit prévoir comment elle procèdera dans l'éventualité où des porcs transportés par la remorque devraient être euthanasiés. Cette procédure doit prévoir l'euthanasie de porcs non ambulatoires (inaptes), fatigués, blessés et souffrants.

La fiche sur l'euthanasie développée par l'EQSP résume les différentes étapes pour réaliser une euthanasie avec un pistolet percuteur. Elle devrait être présente en tout temps dans le véhicule et mise à la disposition des personnes qui seront responsables d'euthanasier les porcs.

Procédures d'euthanasie
1. Déterminer qui fera l'euthanasie : _____ (camionneur ou personnel mandaté par l'entreprise qui viendra sur les lieux de l'accident). Cette personne devrait idéalement avoir une formation en euthanasie en production porcine.
2. Choisir une méthode d'euthanasie en fonction de l'âge et de la grosseur des porcs. <ol style="list-style-type: none"> a. Utiliser une méthode de contention pour l'animal b. Appliquer la méthode d'euthanasie appropriée c. Observer l'animal après l'application de la méthode pour confirmer le succès de l'euthanasie <ul style="list-style-type: none"> • Si rigidité, effondrement, pédalage et a les yeux ouverts sans cligner = réussite • Si animal respire et cligne des yeux= euthanasie ratée = reprendre d. Confirmer l'insensibilité et la mort immédiatement après l'application de la méthode; <ul style="list-style-type: none"> • Affaissement de l'animal au sol • Pupille dilatée • Ne cligne pas de l'œil au toucher • Ne répond pas au contact d'une aiguille ou d'un pincement • Ne respire pas e. Confirmer finalement de 3 à 5 minutes après l'arrêt des mouvements; <ul style="list-style-type: none"> • Aucun tonus ni réflexe • Ne respire pas • Muqueuses pâles
3. Recouvrir les animaux morts : Une toile ou un autre matériau similaire devrait être utilisé pour recouvrir les animaux morts dans l'attente de leur chargement par l'entreprise de récupération.





Annexe 8

Procédures de récupération des animaux morts

L'entreprise doit prévoir comment elle procèdera pour effectuer la récupération des animaux morts.

Procédure de récupération des animaux morts	
1. Entreprise à contacter (<i>Voir Annexe 3 – Contacts en cas d'urgence</i>)	
Nom de l'entreprise :	_____
Personne à joindre :	_____
Téléphone :	_____
2. Qui doit contacter cette entreprise ? (camionneur, répartiteur, autre) _____	
3. Quand contacter cette entreprise ? _____	
<i>(Note : il est souvent judicieux de ne pas attendre la fin des opérations pour les aviser)</i>	





Annexe 9

Formulaire de description de l'accident

(Tiré du Guide de références sur la manipulation et le bien-être des porcs durant le transport, 2013 (pp 25-26))

CONDITIONS GÉNÉRALES				
Température extérieure _____ °C (°F)				
Conditions de la chaussée <input type="checkbox"/> Mouillée <input type="checkbox"/> Glacée <input type="checkbox"/> Enneigée <input type="checkbox"/> Sèche				
Conditions climatiques <input type="checkbox"/> Pluie <input type="checkbox"/> Soleil <input type="checkbox"/> Brume <input type="checkbox"/> Poudrière <input type="checkbox"/> Verglas <input type="checkbox"/> Neige				
LIEU DE L'ACCIDENT				
Date		Heure		
Lieu		Ville		
Adresse				
Province				
PERSONNES CONTACTÉES				
Intervenant	✓	Heure	Nom	N° Téléphone
SUPÉRIEUR IMMÉDIAT				
RESPONSABLE DU PARC DE CAMIONS				
CLIENT				
POLICE				
CONDUCTEUR REMPLAÇANT				
FAMILLE DU CONDUCTEUR				
ABATTOIR OU CLIENT				
SERVICE DE REMORQUAGE				
ASSURANCES				
AUTRE				
AUTRE(S) VÉHICULE(S) IMPLIQUÉ(S)				
<input type="checkbox"/> Auto <input type="checkbox"/> Camion <input type="checkbox"/> Remorque				
Modèle		N° d'unité		
Marque		N° de plaque	Année	
N° de série		Propriétaire		
Téléphone				
Nom et adresse Cie d'assurance				
N° Police d'assurance				
Dommages				





AUTRE(S) VÉHICULE(S) IMPLIQUÉ(S) (suite)	
<input type="checkbox"/> Auto	<input type="checkbox"/> Camion <input type="checkbox"/> Remorque
Modèle	N° d'unité
Marque	N° de plaque Année
N° de série	Propriétaire
Téléphone	
Nom et adresse Cie d'assurance	
N° Police d'assurance	
Dommages	
BÂTIMENT ENDOMMAGÉ	
PROPRIÉTAIRE	
ADRESSE	TÉLÉPHONE
NOM ET ADRESSE (Cie d'assurance)	
N° DE POLICE D'ASSURANCE	
DOMMAGES	
NUMÉRO DU RAPPORT DE POLICE :	
CONTACT DE RÉCLAMATION	
NOM	TÉLÉPHONE
ADRESSE	CELLULAIRE
TÉMOINS	
1. NOM	TÉLÉPHONE
ADRESSE	CELLULAIRE
2. NOM	TÉLÉPHONE
ADRESSE	CELLULAIRE
3. NOM	TÉLÉPHONE
ADRESSE	CELLULAIRE
BLESSÉS	
1. NOM	TÉLÉPHONE
ADRESSE	CELLULAIRE
BLESSURE	
2. NOM	TÉLÉPHONE
ADRESSE	CELLULAIRE
BLESSURE	
3. NOM	TÉLÉPHONE
ADRESSE	CELLULAIRE
BLESSURE	





DESCRIPTION DE L'ACCIDENT

LISTE DES PHOTOS

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Lieu de l'accident : photo générale de la scène | <input type="checkbox"/> Point de vue et perception de l'autre partie |
| <input type="checkbox"/> Position finale des véhicules | <input type="checkbox"/> Photo du point d'impact, si différent de la position finale |
| <input type="checkbox"/> Traces de freinage des deux (2) parties (donc de deux plans différents) | <input type="checkbox"/> Photo de la signalisation (arrêt, feux de circulation, panneau de vitesse, etc.) |
| <input type="checkbox"/> Marques du début des traces de freinage de chacune des parties montrant la position finale de chacune | <input type="checkbox"/> Distance approximative entre le point d'impact et la position finale |
| <input type="checkbox"/> Dommages à votre véhicule | <input type="checkbox"/> Photo intérieure des véhicules impliqués, si incriminante |
| <input type="checkbox"/> Dommages de l'autre véhicule | <input type="checkbox"/> Photo des plaques (et/ou numéros d'unité) et modèles de vos véhicules |
| <input type="checkbox"/> Point de vue et perception de votre côté | <input type="checkbox"/> Photo des plaques et modèles des véhicules de l'autre partie |

COMMENTAIRES SUPPLÉMENTAIRES





Références

Groupe d'auteurs. 2013. *Guide de références sur la manipulation et le bien-être des porcs durant le transport*. (33 pages).

Gestbeau Inc. Décembre 2017. *Gabarit d'un Plan d'urgence* présenté au groupe de travail « transport » piloté par le CDPQ. (15 pages).

Groupe d'auteurs. 2017. *Manuel de manipulation et de transport de la volaille*. (98 pages).

Règlement sur la santé des animaux partie XII : Modification au règlement sur le transport des animaux. Document d'orientation à l'intention des parties réglementées. 5.0 Plans d'intervention - Article 138.2 du RSA. (Consulté en avril 2020). <https://www.inspection.gc.ca/sante-des-animaux/transport-sans-cruaute/reglement-sur-la-sante-des-animaux-partie-xii/fra/1582126008181/1582126616914#a5>

